

A.B PROJET

SARL au capital de 8.000 Euros
Siège Social : 4 AV EDOUARD VAILLANT
93500 PANTIN

RCS : BOBIGNY B 788 723 328

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter **le bénéfice de 4.871 Euros** de l'exercice au poste « **report à nouveau** ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

FAIT A PANTIN, LE 30 JUIN 2024

LE GERANT

Signé par :

MADAME HAMIDI YASMINE

0C5CCC31D1304AE...

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTÉ À LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise **A.B PROJET - SIREN : 788723328**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				N clos le 31/12/2023	N-1 clos le 31/12/2022
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	dont export et livraisons intra communautaires	209	210		
Production vendue services		215	214		
Production stockée		217	218	147 153	140 399
Production immobilisée			222		
Subventions d'exploitation reçues			224		
Autres produits			226		
			230		3 473
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	147 153	143 872
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises)			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240		
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier		242		
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243	244	86 009	62 744
Rémunérations du personnel			250	12 251	5 619
Charges sociales			252	18 976	35 256
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255	254	6 487	9 947
Dotations aux provisions			256	12 972	13 563
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger	259	262		
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260			
1 - Résultat d'exploitation (I - II)			264	136 695	127 129
Produits financiers			270	10 458	16 743
Produits exceptionnels	(III)		280	775	520
Charges financières	(IV)		290		
Charges exceptionnelles	(V)		294		2 901
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	347	300	4 252	503
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles	348			
Impôts sur les bénéfices	(VI)		306	2 110	2 154
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)			310	4 871	11 705

B - RÉSULTAT FISCAL

				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312	4 871	314	11 705	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318	4 252			
	Provisions non déductibles					322				
	Impôts et taxes non déductibles					324	4 941			
	Divers et intérêts excédentaires		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	330			
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Dédutions	Entreprise nouvelle		986	Zone franche urbaine		987		342		
	Reprise d'entreprise en difficulté		981	Jeune entreprise innovante		989				
	Zone restruct. défense		127	Zone revitalisation rurales		138				
	Bassins d'emploi à redynamiser		991	Investissements et souscriptions outre-mer		344				
	ZFANG 44 quaterdecies		345	Zone de développement prioritaire		993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992							
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit					346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649			
	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs									
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	14 064	354	
Déficits antérieurs reportables						356				
Résultat fiscal après imputation des déficits								360		
				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	14 064	372		

Signé par :
MADAM

Signé par :

MADAME HAM

0C5CCC31D1304AE...

A.B PROJET
Liasse fiscale 2023

Exercice comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Version de travail éditée le 20/05/2024

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le		01/01/2023		et clos le		31/12/2023		Régime simplifié d'imposition		☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe										☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre										☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case										☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE										
Désignation de la société					Adresse du principal établissement					
A.B PROJET - SIREN : 788723328					**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****					
Adresse du siège social					Ancienne adresse en cas de changement					
4 AV EDOUARD VAILLANT 93500 PANTIN FRANCE										
RÉGIME FISCAL DES GROUPES										
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)										
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante										
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:										
B ACTIVITÉ										
Activités exercées		HOTEL								
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION										
Si vous avez changé d'activité, cochez la case										☐
1. Résultat fiscal										
Bénéfice imposable au taux normal					Déficit					
L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%					☐					
Bénéfice imposable à 15%					Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
					14 064					
2. Plus-values										
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%			Autres PV imposables à 19%				
PV à long terme imposables à 0%			PV exonérées (238 quinquies)							
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations										
Entreprise nouvelle, art 44 sexies			☐			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			☐	
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 septies			☐			Zone franche d'activité art.44 quaterdecies			☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies			☐			Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A			☐	
Société d'investissement immobilier cotée			☐			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			☐	
Bénéfice ou déficit exonéré						Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies			☐	
						Autres dispositifs			☐	
						Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			☐	
						Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			☐	
Plus values exonérées relevant du taux de 15%										
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer										
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)										
☐										
D IMPUTATIONS										
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts										
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.										
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS										
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%										
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ										
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%										
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4										
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :										
☐										
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :										
☐										
3- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays										
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE										
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					Oui					
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA					Si oui, indication du logiciel utilisée					
					SAGE					
Examen de conformité fiscale (ECF)					Visa : CGA					
					Viseur conventionné					
					Nom du prestataire ECF					

Signé par :

MADAME HAMID

0C5CCC31D1804AE...

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS						Si déposé néant, cochez la case : ☒	
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a	
		payées par un établissement chargé du service des titres				b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d	
Montant des autres distributions:						e	
						f	
						g	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						h	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						i	
Montant des revenus répartis						j	
						Total (a à h)	
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
K DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
MVLt imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice							
MVLt réalisée au cours de l'exercice							
MVLt restant à reporter							
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus délivrés							

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.B. PROJET - SIREN : 788723328										Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12 Durée de l'exercice précédent 12											
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2023 Net 3		Exercice N-1 clos le 31/12/2022 Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	281 000	012		281 000					
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	23 300	016	23 300						
	Immobilisations corporelles	028	158 316	030	100 972			0	0		
	Immobilisations financières (1)	040	8 437	042				57 344	70 315		
	TOTAL I (5)	044	471 053	048	124 272			8 437	8 437		
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052				346 781	359 752		
	Stocks marchandises	060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066							
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	11 884	070				11 884	12 834		
	Créances autres (3)	072	14 286	074				14 286	3 977		
	Valeurs mobilières de placement	080	4 500	082				4 500			
	Disponibilités	084	4 329	086				4 329	11 970		
	Charges constatées d'avance	092		094							
TOTAL II	096	34 999	098				34 999	28 781			
TOTAL GENERAL (I + II)		110	506 052	112	124 272			381 780	388 533		
PASSIF						Exercice N NET		Exercice N-1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120				8 000		8 000			
	Ecart de réévaluation	124									
	Réserve légale	126				800		800			
	Réserves réglementées	130									
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'œuvres...)	131									
	Report à nouveau	132									
	Résultat de l'exercice	134				292 890		281 185			
	Subventions d'investissement	136				4 871		11 705			
	Provisions réglementées	137									
	TOTAL I	142				306 561		301 690			
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164									
	Fournisseurs et comptes rattachés	166									
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169				16 856					
	Comptes courants d'associés	172				58 115					
	Autres dettes	173				247		86 843			
	Produits constatés d'avance	174									
TOTAL III	176				75 218		86 843				
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180				381 779		388 533			
RENNVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182						
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184						

Signé par :

MADAM & HAMIDI

0C5CCC31D1364AE...